



La Foulée des Félibres : A vos marques!

Dimanche 17 mars, le Comité des Fêtes organisera la 29ème édition de la Foulée des Félibres. Cet événement sportif majeur pour notre village accueillera coureurs et marcheurs pour une journée familiale et festive.



L'échauffement en musique:

Les éducateurs sportifs du club Mili-Team Fitness du Thor proposeront une animation rythmée pour vous préparer dans les meilleures conditions.

Les marches : Les participants, chaque année plus nombreux, auront le choix entre un tracé de 14 km (en autosuffisance) qui débutera dès 8 h30 et le traditionnel parcours nature de 7 km à 9 h30.

entre un tracé de 14 km (en autosuffisance) qui débutera dès 8 h30 et le traditionnel parcours nature de 7 km à 9 h30.

Les courses : Dès 9 h 30 les coureurs s'élanceront pour 13 km de parcours variés, 100% Gadagne, au cœur des vignes et sentiers, sans oublier les nombreuses ruelles escarpées qui font la réputation de notre village.

La traversée du parc du Château de Fontségugne (ouvert pour l'occasion) restera un instant privilégié pour les coureurs qui découvriront un site historique hors du commun.

A 9 h 45 les coureurs du 5 km s'aventureront sur l'habituel tracé dynamique du plateau.

Les enfants : Cette année encore, dès 11 h 30, nous comptons sur un public nombreux pour encourager les enfants sur les deux tracés plats de 1 et 2 km. Un magnifique cadeau d'accueil offert par notre partenaire *Or bleu Piscine* sera remis dès l'inscription et la traditionnelle médaille récompensera les coureurs en herbe...



La Foulée des Félibres n'aurait pas sa dimension actuelle sans les 120 bénévoles qui encadrent, inscrivent, signalent, cuisinent... Et nous invitons toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'équipe des bénévoles, à se faire connaître auprès de la Mairie.

C'est grâce à cette mobilisation, mais aussi avec le soutien de partenaires et sponsors qui nous font confiance et partagent nos valeurs, qu'un tel événement est possible.

Cette générosité trouve écho avec la participation de chaque coureur, puisque 1€ par inscription sera reversé à l'Institut Paoli Calmette, au profit de la recherche contre le cancer, grâce au partenariat avec le Crédit Agricole.

Une nouvelle fois de nombreuses entreprises locales seront à nos côtés pour que cette édition soit généreusement dotée. Les cadeaux d'accueil originaux offerts par *Aroma Zone*, le soutien sans faille de l'équipe *Eovi Mcd Mutuelle Aesio* ainsi que la traditionnelle bouteille de vin de la cave *Demazet* seront appréciés par tous.

Après l'effort...

L'apéritif offert aux coureurs et accompagnateurs pendant la remise des récompenses précèdera un repas copieux et convivial (cuisses de cochon grillées au feu de bois) proposé à un prix très attractif.

Le 17 mars, relevons le défi du challenge du nombre !

Les inscriptions aux courses, aux marches mais aussi au repas se font sur kms.fr



Franck AIMADIEU
Président
du Comité des Fêtes

AGENDA DU MOIS

3	LE BAN DES ARTS <i>Trio à cordes</i>
8	MAIRIE <i>Permanence enquête publique</i>
9	VELO CLUB LE THOR/GADAGNE <i>Repas annuel</i>
10	LI BON VIVENT <i>Thé dansant</i>
	LA STRADA <i>Film : My Beautiful Boy</i>
13	COMITE DES FETES <i>Foulée des Félibres</i>
14	RALLYE DES GAZELLES <i>"Faux départ"</i>
16	MEDIATHEQUE <i>Libre en fête</i>
17	COMITE DES FETES <i>Foulée des Félibres</i>
22	LA STRADA <i>Film : La Favorite</i>
27	MAIRIE <i>Permanence enquête publique</i>
29	ESCOLO DE FONT-SEGUGNO <i>Vihado</i>
30	SIDOMRA <i>Mise à disposition composteurs</i>
	TAGADAGNE <i>Carnaval</i>

SAYNÈTES

Le Comité des fêtes est à la recherche de 4-5 volontaires désireux de participer à une saynète lors du Festival de Gadagne, le dimanche 7 juillet.

Si vous disposez d'un peu de temps pour les répétitions, alors merci de nous contacter par mail :

cdf.gadagne@gmail.com

COMITE DES FETES

**FOULÉE
DES
FÉLIBRES**

**DIMANCHE
17 MARS
2019**

**INSCRIPTIONS
& REGLEMENT**

DESCRIPTIF DES COURSES

PARCOURS	HEURE DÉPART	Tarif		Certificat Médical	Clôture des inscriptions
		avant le 17/03	jour de la course		
13 Km nés en 2003 et avant	9h30	12€	15€	OUI	sur place 30 min avant le départ de la course
5 Km nés en 2005 et avant	9h45	8€	11€	OUI	
Marche 7 km	9h30	8€	11€	NON	
Marche 14 km	8h30	8€	11€	NON	
Enfants 2 km nés entre 2006 et 2009	11h30	GRATUIT		NON	
Enfants 948 m nés en 2010 et après	11h30	GRATUIT		NON	



AROMA-ZONE
EXPERT NATUREL EN SOIN & BEAUTÉ



REPAS - RÉSERVATIONS LIMITÉES À 300 PLACES

Au menu :

- salade
- jambon à la broche
- fromage
- dessert
- vin compris

- ➔ REPAS ADULTES : 12 €/personne
- ➔ REPAS ENFANTS (- de 14 ans) : 5 €/enfant
- ➔ Inscription et règlement sur kms.fr



SIGNALEUR

Le Comité des fêtes est à la recherche de plusieurs **signaleurs** bénévoles pour la Foulée. Si vous êtes disponibles, merci de vous faire connaître directement en mairie ou par mail : cdf.gadagne@gmail.com

PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE

Une belle récolte d'huile d'olive attendue

La production française d'huile d'olive, obtenue principalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, est attendue à environ **5.600** tonnes pour la campagne 2018/2019, plus importante que prévue. Si l'année dernière avait vu une production record, la production moyenne de ces cinq dernières années était de **4.260** tonnes.

Ce rendement en huile plus important, est bien évidemment dû à une grosse production d'olives. Compte tenu du manque d'ensoleillement, les huiles d'olive seront, de manière générale, plus douces, moins herbacées, et les arômes de fruits (notamment fruits secs) devraient être plus développés.

La région Provence-Alpes Côte-d'Azur prévoit une production de **3.600** tonnes dont 2.000 tonnes dans les Bouches-du-Rhône ; 1.210 tonnes en région Sud-Ouest et 750 tonnes en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Côté olives de bouche, la production devrait dépasser les **1.200** tonnes, dont la moitié produite dans la Drôme (olives noires de Nyons).

L'interprofession rappelle que la production française représente à peine **4%** de l'huile d'olive consommée en France. La consommation moyenne en France sur les 5 dernières années était d'environ **105.000** tonnes d'huile d'olive par an, venant principalement d'Espagne.

FETE DES GRANDS MERES

Le premier dimanche de mars, on fête les grand-mères : c'est l'occasion de penser plus particulièrement à nos mamies et de les fêter par l'envoi d'une carte, la livraison de fleurs ou plus simplement par une visite qu'elles apprécient toujours.

Savez-vous que le pluriel de grand-mère peut s'écrire aussi bien «*grands-mères*» que «*grand-mères*» ? Les deux possibilités sont tout aussi correctes, ce qui est plutôt rare dans la langue française. Cependant la vraie particularité de «*grand-mère*» ne réside pas dans son orthographe, mais dans le fait que ce mot désigne une personne essentielle dans la famille !

Qu'on l'appelle *mamie*, *mémé*, *mamé*, *grand-mère* ou même *bonne maman*, une grand-mère est toujours précieuse, aujourd'hui comme hier.

Les mamies sont toujours là pour apporter à leurs petits-enfants la présence chaleureuse et aimante dont ils ont besoin. Les mamans qui travaillent peuvent souvent compter sur les mamies pour les seconder : une grand-mère affectueuse est irremplaçable !

STATIONNEMENT

RAPPEL IMPORTANT

L'article R417-10 du Code de la route précise que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. ***Sont considérés comme gênants l'arrêt ou le stationnement sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.***



Même si l'utilisateur a le sentiment (et même la certitude) de ne pas constituer une gêne pour le passage des piétons et des poussettes, ***il n'en est pas moins répréhensible au terme du règlement ci-dessus*** (qui s'applique à tous sur l'ensemble du territoire) et s'expose à une amende relativement élevée, puisqu'elle est de 135 €.

C'est pourquoi nous rappelons nos concitoyens à être vigilants et à ne pas se garer sur les trottoirs de la commune.

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Mairie : 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 15

Infirmières - Place de la Poste

Demeure-Laurent 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

Lanzalavi-Carlet 06 84 53 62 22

Lautier 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

Putti 06 29 35 63 18

Gueit 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

DISTINCTION

L'association « *Bâti Business Rencontres* » a pour vocation de mettre en relation l'ensemble des acteurs du bâtiment, qu'il s'agisse des élus locaux, des aménageurs, des architectes, des maîtres d'oeuvres, des bureaux d'études, des promoteurs, des bailleurs publics ou privés, des entreprises intervenantes dans tous les corps d'états du bâtiment, des prestataires et des industriels fournisseurs.

Le but de ces rencontres, qui ont différentes formes, est surtout de se connaître entre acteurs de proximité.



Notre commune a été distinguée à ce titre, et Thierry Fontanille, Président de cette association, a remis à Pierre Molland le Trophée des Maires, pour son implication dans la mise en relation des acteurs locaux.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

TYACK Salomé	22/10
ORIANO Noémie	23/10
VERKYNDEREN Charles	25/10
GOUIRAND Luna	14/11
ERNEWEIN Baptiste	29/11
FONTBONNE Lucas	17/12

DECES

DARBOUX Christian	05/11
FOURNIER Eugène	10 /11
PETIT Claude	20 /11
RICHETTI Yolande Vve ROYER	21 /11
BARRE Jean-Louis	26 /11
CANO Marie Vve LAUGÉ	30/12
BAGNIS Eugène	01/01
MOLINET Andrée Vve MORENO	07/01
JAU Pierrette Vve DARBOUX	08/01
GARRIDO Emilienne/ PASSARELLO	08/01
LENGAGNE Jacky	09/01
MAUME Suzanne Vve SARTOR	15/01

PLU

PROJET DE MODIFICATION AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur le projet de modification du PLU se déroulera du **8 mars au 9 avril 2019**.

Elle portera sur la *modification des articles 12 et 19* des dispositions générales du règlement, la *création d'un secteur Azh* relatif aux zones humides, la modification du règlement des *zones UC et 1AU* concernant l'emprise au sol des constructions et les *surfaces minimales non imperméabilisées*, la modification réglementaire relative au *secteur Aei* et des ajustements réglementaires divers : *hauteur des constructions en zone UB, traitement des clôtures, implantation des constructions par rapport au cours d'eau, rectification d'une erreur matérielle, hauteur des annexes existantes.*

L'autorité compétente pour approuver la modification n°1 du PLU à l'issue de l'enquête publique est le Conseil municipal de Châteauneuf-de-Gadagne.

Monsieur **Michel DU CREST** a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique en Mairie et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête publique, les adresser par écrit (*Mairie de Châteauneuf-de-Gadagne*) ou par voie électronique (*enquete.publique.m1@chateauneufdegadagne.fr*) à M. Michel DU CREST, Commissaire Enquêteur.

Un poste informatique est mis à disposition du public en Mairie sur lequel le public pourra consulter le dossier de l'enquête :

- du **lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 16h30**

- le **vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h**

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Châteauneuf-de-Gadagne.

Le dossier d'enquête publique et les observations de la population seront consultables également sur le site : www.chateauneufdegadagne.fr/

Monsieur **Michel DU CREST** recevra :

- le **vendredi 8 mars** de 9h à 12h à la Mairie,

- le **mercredi 27 mars** de 9h à 12h à l'école maternelle Pierre Goujon (**accessible aux personnes à mobilité réduite**)

- le **mardi 9 avril** de 13h à 16h à la Mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie et en Préfecture pendant un an. Ils seront également consultables sur le site : www.chateauneufdegadagne.fr/



Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets du Pays d'Avignon

Mise à disposition de composteurs
Pour les habitants de : Aithen des Paluds, Avignon, Béarnides, Courmont, Entraigues, Châteauneuf de Gadagne, Jonquierettes, Le Pontet, Le Thor, Mézières, Manteux, Pernes les Fontaines, Saint Saturnin, Sorques, Vedène, Velleron.

Samedi 30 mars de 9 h à 13 h
Inscription obligatoire : 04 90 23 44 76
Pôle de valorisation des déchets NOMAUE : 649 avenue Vidier - 84270 Vedène
www.sidompa.com



Dans le cas du Grand Débat National, initié par le Président de la République, et qui se tiendra jusqu'à mi-mars, la commune a ouvert un cahier de doléances accessible au secrétariat de la Mairie aux horaires d'ouverture.

Sur la base de l'ensemble des remontées territoriales et de leur synthèse, des mesures concrètes seront annoncées en avril prochain.

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

L'IMPORTANCE DE LA VIGNE ET DU VIN A GADAGNE

L'activité économique de notre village a essentiellement reposé pendant ces trois derniers siècles sur un socle tripode : la culture de la garance, celle de la sériciculture et celle de la vigne. Dans des BM précédents, nous avons traité des deux premières qui n'ont malheureusement pas résisté au « progrès » et ont aujourd'hui disparu. Fort heureusement, la vigne a subsisté, malgré des vicissitudes (les atteintes du phylloxera) et continue d'être aujourd'hui une ressource essentielle de notre commune. Nous en retraçons l'évolution ci-dessous.

La présence de la vigne à Châteauneuf de Gadagne remonte à 500 après JC.

12 Septembre 1216, sur son testament; Giraud III Amic, Seigneur de Châteauneuf de Gadagne, co-seigneur de Caumont, légua à ses enfants ses vignes de Voulongues-Vieille (quartier de Châteauneuf-de-Gadagne existant encore à la section des Ariailles et Voulongues).

Les statuts de la commune dressés en 1268 mentionnent en particulier que les habitants réservaient le vingtain du vin (taxe due pour la construction des remparts) pour le seigneur.

Des ventes de vins de Gadagne ont été enregistrées dès le XVème siècle. Dès 1575, un parlement se réunissait afin d'établir le jour à partir duquel les habitants seraient autorisés à vendanger. Ainsi, dès le Moyen-Age, le souci de la qualité est une préoccupation majeure des vigneron de Gadagne. A l'Ouest de la colline, les bornes papales délimitaient déjà ce terroir de qualité. Les règlements pour les vendanges et la surveillance des vignes tenaient une grande place dans la vie de la communauté. Tous les ans, au temps de la maturité des raisins, le parlement nommait une commission de deux à quatre membres chargés de fixer le jour à partir duquel les habitants seraient autorisés à vendanger. C'était le Ban des vendanges, encore en vigueur aujourd'hui, et célébré dans notre village en septembre.



Ainsi, dès le Moyen-Age le souci de la qualité fut une préoccupation majeure pour les vigneron de Châteauneuf-de-Gadagne.

Ses efforts reconnus pour améliorer la qualité de ses vins, Toujours dans un souci de qualité, au milieu des années 1980, un vignoble expérimental fut créé, pour permettre d'observer les caractéristiques des vins d'appellation Côtes du Rhône, en regroupant toutes les variétés ayant droit à l'AOC et ainsi atteindre l'optimum qualitatif.

le vignoble implanté sur Châteauneuf-de-Gadagne obtient l'appellation Côtes du Rhône dès 1937 puis l'appellation Côtes du Rhône Villages en 1997, et enfin Côtes du Rhône Villages Gadagne en 2012.



Il aura donc fallu de longues années de démarches et de procédure, pour que la dénomination géographique complémentaire «*Gadagne*» soit reconnue pour les *vins tranquilles rouges* (c'est-à-dire des vins qui ne forment pas de bulles lors de l'ouverture de la bouteille). Ce délai a été lié au fait que l'ambition de nos vigneron était, au départ, la dénomination de *Châteauneuf de Gadagne*, afin d'associer le nom complet de notre commune à l'appellation, mais leurs collègues de Châteauneuf du Pape s'y sont fermement opposés, et comme ils bénéficiaient d'une certaine antériorité, le Ministère de l'Agriculture a cru bon de les suivre. L'appellation Gadagne ne concerne donc que les rouges, élaborés à partir du grenache, associé à la syrah et au mourvèdre. Charnus et gourmands, ces vins offrent des palettes aromatiques complexes, aux parfums de fruits (rouges et noirs) et parfois de fleurs (violette, bruyère). Mais ce sont surtout les notes d'épices très marquées (régliasse, poivre) qui s'affirment au fil du temps dans les vins de Gadagne pour en devenir le principal fil conducteur.



Désormais, les Côtes du Rhône produits sur notre territoire, se situent ainsi au même niveau que des appellations aussi connues que celles de *Cairanne*, *Laudun*, *Roaix*, *Sablet*, *Séguret*, *Visan* et de bien d'autres.

agne, village en Provence



L'ancienneté et la longévité de la culture de la vigne à Gagne s'explique par la qualité naturelle d'un terroir de galets roulés reposant sur des argiles rouges très filtrantes, qui donne un sol complexe où la vigne s'enracine profondément, et lui permet de passer le cap d'étés de plus en plus chauds et ensoleillés. La bonne exposition des terres, le brassage de l'air grâce au mistral, les pratiques culturales constamment améliorées, rendent optimale la maturation des raisins. Tous les ingrédients sont réunis pour faire de grands vins méditerranéens dans des conditions idéales.

Mais pour bénéficier de cette appellation, le cahier des charges qui est imposé aux vigneron est particulièrement draconien. Il porte tout autant sur les cépages, la conduite du vignoble, la récolte, le transport et la maturité du raisin, que sur les rendements, la transformation, l'élaboration, l'élevage, mais encore sur le conditionnement, le stockage ou les règles de présentation et d'étiquetage !

Au final, c'est l'issue d'un long parcours et la reconnaissance du terroir et des vins du plateau.

C'est aussi et surtout la reconnaissance du travail de nos vignerons qui ont su tirer la quintessence d'un terroir exceptionnel.

Aujourd'hui, notre jeune « **village** » aux 250 hectares classés est désormais sorti de l'incognito! Comme au temps des papes, amateurs de bons crus, qui avaient pris soin de délimiter ce terroir de qualité en plaçant des bornes aux frontières du vignoble.



La présence de plusieurs caves particulières et de la coopérative maintient une viticulture de choix qui façonne aussi, pour la qualité de vie de tous les villageois, de jolis paysages, prisés aussi des promeneurs et des touristes.

Malgré quelques difficultés, la viticulture génère une activité économique non négligeable, tout comme elle participe au maintien d'espaces remarquables que nous envient beaucoup de nos voisins.

Que d'eau que d'eau...

L'exceptionnelle pluviométrie de l'année 2018 (le double des moyennes habituelles) a saturé les sols et gonflé les principaux ruisseaux et fossés d'écoulement. Pour savoir si le niveau de saturation a atteint un de ses points supérieurs, pas besoin de sondage ni de mesures complexes : il suffit d'examiner le bassin de la Grillette (à droite en descendant vers Morières, après le virage du bien nommé quartier des Eaux Pendantes). Le bassin est plein et « verse » pendant plusieurs jours lorsque le sol est saturé. Dans la plaine, l'engorgement passager des terres est généralement évité là où les fossés d'écoulement jouent leur rôle. Hélas, avec la déprise agricole, ces fossés sont moins entretenus et ont même, parfois, été bouchés.

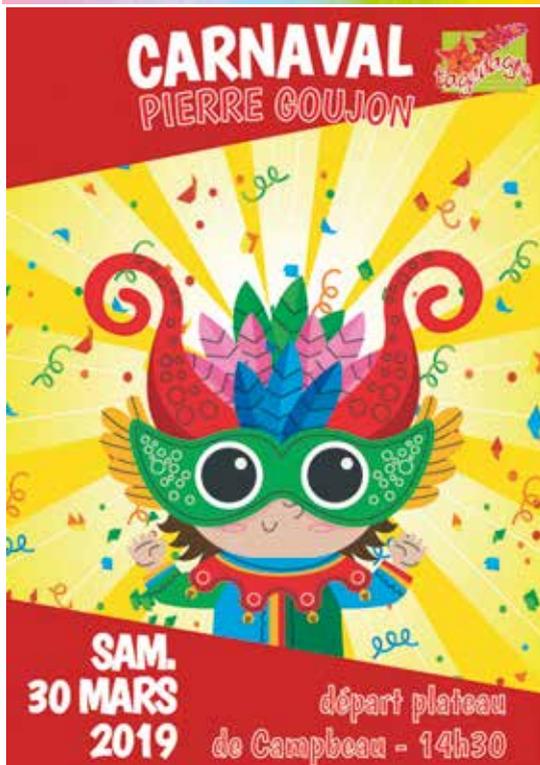


Triste constat mis en lumière par les fortes pluies : l'engorgement des fossés encombrés de toutes sortes de déchets et débris, comme ici dans les Magues

L'incivisme est aussi en cause avec buses et ponceaux obstrués par toutes sortes de débris et déchets en particulier des emballages et contenants en matière plastique.

Le niveau des puits a largement remonté mais aussi, dans le sous-sol du village, la hauteur des eaux infiltrées. Les sols artificialisés ne permettent plus guère les suintements et écoulements à l'air libre de ces eaux. Certaines maisons du village aux trop faibles fondations ont ainsi directement les pieds dans l'argile et peuvent connaître des "remontées d'humidité". C'est pourquoi, autrefois, les rez-de-chaussée réputés humides n'avaient que des pièces d'utilité domestique : animaux, remise, cave, débarras, etc.

TAGADAGNE



ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Chorale : Dans le cadre des Journées provençales, la chorale de l'escolo chantera à Morières le **dimanche 17 mars** à 14h, à la salle Dion.

Vihado (Veillée provençale) : le **vendredi 29 Mars** à 20h30, salle de l'Arbousière.

Au menu : la chorale, une saynète, les enfants de l'école Saint-Charles et un groupe de traditions populaires : *Les Enfants de l'Ouvèze* de Sorgues.

Entrée gratuite. Tombola
La soirée se clôturera autour du verre de l'amitié avec dégustation d'oreillettes.

*De tis ami, digo tout bèn,
De tis enemy, digo rèn*

PATCHWORK



Les ateliers de **mars** auront lieu
Vendredi 1er et 29 - Jeudi 7 et 21
de 14 h à 17 h, salle des Expositions
(Château de la Chapelle)

Contact :

Claudine Sarraute 04 90 22 15 08
ou Jacqueline Herbert 04 90 22 43 72.

*Une pointe d'humour
Il n'est pas nécessaire, d'être
forcément né à La Havane,
pour être un concubin...*

FOYER RURAL

Randonnée Pédestre

Dimanche 10 mars : Le Camp de César (Orsan). Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact : Annie et Marianne
04 90 22 52 96 - 04 90 22 26 76

Dimanche 25 mars : Randonnée à Viens - Dénivelé : 515m Distance : 15km
Contact : Fortunée : 06 15 65 13 30

Danse traditionnelle

Prochain atelier : **vendredi 8 mars**, 19h-0h
Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

Vide Grenier

Dimanche 14 avril

Salle de l'Arbousière

Inscription Exposants obligatoire :

04 90 22 12 63

ou frlgadagne@wanadoo.fr



AMI DE FONT-SEGUGNO

Dimanche 31 mars à 10h30, se tiendra à la Salle des Pénitents, l'Assemblée Générale de l'association.

Salle des Pénitents à **15 heures, Concert/Conférence** par **André Chiron**, qui intercalera chansons de Brassens en provençal et présentation de Pierre Paul qui les a adaptées.



VELO CLUB

Lors du premier week-end de février, le vélo club a organisé un cyclocross en salle au parc des expositions de Châteaublanc à l'occasion de la deuxième édition d'Avignon Vélo Passion.

Malheureusement, une météo exécrable est venue perturber cet événement et seuls les compétiteurs du samedi ont pu utiliser la partie du parcours située à l'extérieur de la halle. Malgré cela, le vendredi, les scolaires amenés par l'USEP ont pu tourner sur le circuit et goûter aux sensations procurées par les différents obstacles.

Le samedi, les cyclocrossmen des catégories pupilles à seniors se sont affrontés en manches qualificatives puis en manches de classement qui ont donné lieu à de magnifiques empoignades. Le dimanche enfin, ce sont les vététistes qui ont investi la piste pour en découdre. Au cours de ces deux journées, les spectateurs ont pu admirer les prouesses de ces pilotes parmi lesquels des champions de Vaucluse, de PACA et même Tessa Martinez championne d'Europe en BMX et Kevin Miquel vététiste de niveau mondial.

Tous ces compétiteurs ont été récompensés en présence de madame le maire d'Avignon et du président du comité départemental de la FFC.

Le samedi 26 janvier, plusieurs coureurs du club ont participé à la première manche des samedis piste de Cavaillon. Valentin Beck en benjamins, Julie Imbert en minimes filles et Yann Gardel en juniors l'ont emporté. En minimes, Thomas Soler est troisième.

Pour terminer, à noter sur vos agendas : le repas annuel du club qui aura lieu le samedi 9 mars à partir de 19 h 30 (15 € par personne). Le VCTG fêtera à cette occasion ses soixante et dix ans.

Inscriptions jusqu'au vendredi 1er mars :
Frédéric Plauche 04 90 20 18 07
ou Alain Bier 04 90 22 35 16.



LA STRADA

Rappel : Pour continuer d'assurer ses deux séances mensuelles, la Strada à Gadagne a besoin de **caissiers(es)** et de **manutentionnaires** bénévoles.

Petit déjeuner d'information sur le fonctionnement et la programmation **samedi 16 mars à 9h** au Bistrot de la Pastière.

Mercredi 13 mars à 20h30 aux Pénitents



(en anglais sous-titré)

Pour David Sheff, la vie de son fils, Nicolas, un jeune homme billant, sportif, à l'esprit vif et cultivé, était déjà toute tracée : à ses 18 ans, Nic était promis à une prestigieuse carrière universitaire. Mais le monde de David s'effondre lorsqu'il réalise que Nic a commencé à toucher à la drogue en secret dès ses 12 ans. De consommateur occasionnel, Nic est devenu accro à l'héroïne et plus rien ne semble possible pour le sortir de sa dépendance. Réalisant que son fils est devenu avec le temps un parfait étranger, David décide de tout faire pour le sauver.

Vendredi 22 mars à 20h30 aux Pénitents



(Version française)

Début du XVIIIème siècle. L'Angleterre et la France sont en guerre. Toutefois, à la cour, la mode est aux courses de canards et à la dégustation d'ananas. La reine Anne, à la santé fragile et au caractère instable, occupe le trône tandis que son amie Lady Sarah gouverne le pays à sa place. Lorsqu'une nouvelle servante, Abigail Hill, arrive à la cour, Lady Sarah la prend sous son aile, pensant qu'elle pourrait être une alliée. Abigail va y voir l'opportunité de renouer avec ses racines aristocratiques. Alors que les enjeux politiques de la guerre absorbent Sarah, Abigail quant à elle parvient à gagner la confiance de la reine et devient sa nouvelle confidente.

MEDIATHEQUE

Libre en Fête :

la Médiathèque invite Linux Ventoux

Samedi 16 mars

De 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Linux Ventoux est une association dont les actions se portent principalement sur la présentation et l'installation de GNU/Linux (système d'exploitation libre, alternative à des systèmes tels que Microsoft® Windows® ou Mac OS d'Apple®).

Son objectif est de donner accès au monde informatique basé sur le libre (logiciels gratuits, alternatives aux logiciels propriétaires payants).

A 10h30 : Rencontre-débat

« *La Philosophie du Libre : comprendre & découvrir* », par Jean-Christophe Nouveau

A 15h : Rencontre-débat

« *L'informatique éco-responsable, c'est possible* », par Sylvie Drouet

En continu : Démonstration-Echanges

Démonstration des avantages du système GNU/Linux et des logiciels libres.

Réponses personnalisées en fonction de vos problématiques.

Sensibilisation au traitement des D3E (Déchets d'équipements électriques et électroniques) et à la lutte contre les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

Gratuit, entrée libre

Atelier informatique :

Prendre en main sa tablette

Vous utilisez votre tablette pour communiquer au quotidien ? Frédérique vous propose de vous familiariser avec certaines fonctionnalités telles que la réception de pièces jointes, l'envoi de photos ou l'échange à distance avec Skype.

Gratuit, sur réservation

La Médiathèque fête ses 20 ans !

Dans le prochain Bulletin, la Médiathèque vous dévoilera le programme de son « **Mois Anniversaire** » qui aura lieu du 26 avril au 26 mai...

LI BON VIVENT

5 et 19 mars : jeux de société à 14h30 salle Anfos Tavan

10 mars : Thé dansant à 14h30 salle Anfos Tavan

email : aslibonv@gmail.com
Felgeirolles Michel 06 20 44 42 91
Jean Martine 06 27 29 76 10
Catine Martine 06 19 03 11 59

LE BAN DES ARTS



Les Musicales de Gadagne

Dimanche 3 mars à 16 heures

Trio a cordes

Elina Buksha (violon)

Hélène Desaint (Alto)

Astrig Siranossian (violoncelle)



Beethoven - Trio à cordes opus 9 n° 3

Mozart - Divertimento en mi bémol majeur K 563

Le concert aura lieu à l'Orangerie du Domaine de Blanche Fleur - 401, Chemin du Moulin Neuf à Châteauneuf de Gadagne.

Entrée : 15 € (gratuit pour les – de 12 ans).

Tarif groupe 10 personnes : 10€

Réservation recommandée.

lebandesartscdg@gmail.com

ou 06 07 48 02 96

www.musicalesdelorangerie.fr

RALLYE DES GAZELLES



Faux départ de notre équipage

Le jeudi 14 mars, venez fêter avec nous, nos sponsors, les enfants de l'école et la mairie de Gadagne notre départ pour le rallye des gazelles. RDV à 17h devant la salle Anfos pour partager un moment convivial, découvrir notre voiture, finaliser l'habillage de notre Jeep, et boire le verre de l'amitié.

Nous prendrons ensuite immédiatement la route pour Nice, pour le départ officiel.

Une pointe d'humour

J'ai dit à ma belle-mère :

"Faites comme chez vous !"

Elle m'a répondu : "Dans ce cas, sortez de chez moi !"

LE MARDI GRAS

Cette année, le Mardi Gras a lieu le 5 mars. C'est une fête liée au carême et au carnaval, dont les origines sont religieuses mais aussi païennes, comme c'est le cas pour la plupart des fêtes populaires.

Dans l'Antiquité Romaine, le calendrier commençait au mois de mars, de façon à faire coïncider le début de l'année et le renouveau de la nature. Ainsi de grandes fêtes marquaient cette période des calendes de mars.

Dans la chrétienté, le Mardi Gras ouvre la période pascale : pour préparer Pâques et se purifier, les Chrétiens pratiquent le carême, période de jeûne et d'austérité qui dure 40 jours en souvenir de la retraite de Jésus dans le désert. Le carême commence le mercredi des cendres et le jour d'abondance qui le précède, c'est le Mardi Gras. Il est appelé « gras » en référence aux excès qui sont permis, aussi bien dans la consommation de nourriture que dans l'apparence vestimentaire.

C'est aussi la période du Carnaval, qui est une véritable institution dans certaines régions !



Au Moyen-Âge, les déguisements de Mardi Gras permettaient non seulement de s'amuser, mais aussi de transgresser les interdits de l'ordre social. C'est ainsi que les pauvres pouvaient s'habiller en riches, les hommes s'habiller en femmes, et vice versa. On retrouve ces traditions dans certains carnivals encore à l'heure actuelle.



Coumpensacioun pèr lou vieiounge

Antan, sariéu pas resta un moumen de la journado à rèn faire dins l'oustau! Dins qute sesoun que fuguesse, i'avié de liéume à semena, sènsa saucla ou recampa, en estiéu o dins quto sesoun que sieguesse, auriéu agu crenito de resta sènsa rèn faire. E n'en fuguè ansin fin qu'à mi quatre-vingt-cinq an.

Partènt d'aqui, coumencère de me pausa, proun souvènti-fes e, à l'ouero d'aro, ai pas crenito de resta asseta, dins moun counfourtable fauteuil, li pèd alounga sus une vièio cadiero en bos que me vèn de mi grand. Escoute aqui, gràci à moun founougrafo, qu'àuqui vièio cansoun d'à tèms passa coume « Li blad d'or », « lou tèms que passo », « Ah ! Lou pichot vin blanc » o tambèn li cant de la meraviouso cantairis Jessie Norman, à la vouas encantarello, que soun escouto me fai pantaia d'uno vido e d'un mounde meior. Acò me traspourto dins un univers mounte tout es langourous e meravious!

Dins aquèsti moumen, coume voudriéu resta forço tèms dins mi pantai ! Tout acò me pago de mi peno d'antan e voudriéu vièure encaro forço tèms, senso de trop pénible raumatisme, en coumpagno de la maire de nòstis enfant.

De soun coustat, la gento damisello que couneiguère i a sieissanto annado, pèr la fèsto de la San-Jean et que deviéu deveni la maire de nòsti tres enfant, a sèmpre esta per iéu uno coumpagno de cade jour, e garde l'espèr qu'acò posque dura encaro proun de tèms.

Pèr aro, sian tóuti dous uros de vièure ensèn, encaro forço tèms, envirouna de nòstis enfant, pichots enfant e rèire pichots enfant !

Pèire Courbet, de Castèunòu

La vieillesse offre des compensations

Autrefois, je ne serais pas resté un seul instant de la journée à ne rien faire dans la maison! Quelle que soit la saison, il y avait toujours des légumes à semer, sarcler ou ramasser. En toute période, j'aurais eu honte de rester sans rien faire. Et il en fut ainsi, jusqu'à mes quatre-vingt-cinq ans !

C'est alors que je commençai à me reposer plus d'une fois, et aujourd'hui, je n'ai pas honte de rester assis dans mon confortable fauteuil, les pieds allongés sur une vieille chaise en bois qui me vient de mes aïeux. J'écoute alors, grâce à mon phonographe, quelques vieilles chansons comme « Les blés d'or », « le temps qui passe », « Ah ! Le petit vin blanc », ou encore les chants de la merveilleuse chanteuse Jessie Norman, à la voix enchanteresse, à l'écoute de laquelle je rêve d'une vie et d'un monde meilleur. Cela me transporte dans un univers où tout est un langoureux et merveilleux !

Durant ces moments, comme je voudrais rester longtemps dans mes rêves ! Tout cela me récompense de mes peines d'antan et je voudrais vivre encore très longtemps, sans de trop pénibles rhumatismes, en compagnie de la mère de nos enfants !

De son côté, la charmante demoiselle que je connus il y a soixante ans, pour la fête de la Saint-Jean, et qui devait devenir la mère de nos trois enfants, a toujours été pour moi, une compagne de chaque jour, et je garde l'espoir que cela puisse durer encore longtemps !

Pour l'instant, nous sommes tous les deux heureux de vivre ensemble, encore fort longtemps, entouré de nos enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants.

JUMELAGE AVEC PERROY

Lors du week-end de Pentecôte, les 8 - 9 et 10 juin prochains, nous recevrons nos amis de Perroy pour célébrer le 40^{ème} anniversaire du jumelage entre nos 2 communes. Afin de préparer au mieux cette rencontre, nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et en faire retour au secrétariat de mairie avant le 10 avril 2019 (par mail à contact@chateauneufdegadagne.com ou au 04.90.22.41.10)

M. Mme

Adresse :

N° de téléphone (portable)

Mail :

Recevra ses correspondants habituels : M . Mme

Souhaite recevoir des correspondants pour la 1^{ère} fois

Souhaite participer au jumelage sans héberger de correspondant (nombre de personnes :

Une réunion sera organisée ultérieurement afin de vous communiquer le programme détaillé du week-end et finaliser les inscriptions.